



**JE SUIS DE LA COULEUR
DE CEUX QU'ON PERSÉCUTE**
LAMARTINE



SOMMAIRE

DOSSIER

7

Racisme, réfugiés, guerre, le cocktail explosif.

Les luttes

4 - 5

INTERNATIONAL

6

PROFESSIONNELS
DES MÉTIERS DE
SERVICES,
VOUS PASSEZ TOUT
VOTRE TEMPS
À PRENDRE SOIN
DES AUTRES.



ET VOUS ?
QUI PREND SOIN
DE VOUS ?

Complémentaire Santé – Prévoyance – Retraite

C'est parce que nous connaissons si bien les métiers de la santé, du conseil, de la restauration, de l'hôtellerie, du transport, et des commerces de proximité que nous sommes en mesure de vous apporter les solutions les plus adaptées à vos besoins. KLESIA, au service des entreprises de service depuis plus de 65 ans.

KLÉSIA
PROTECTION ET INNOVATION SOCIALES

Exigeons la sécurité pour : **l'emploi, les salaires et la retraite.**

Après avoir « joué » les apprentis sorciers en détruisant la Libye, l'Irak, la Syrie à coups de bombes, les gouvernements successifs, en France, instaurent leurs politiques d'austérité pour payer leurs guerres, suivies de mesures sécuritaires en réponse à l'insécurité qu'ils ont créée. Les salariés se retrouvent ainsi pris en otage par ces stratégies politiciennes, face à un patronat profitant du contexte pour brimer les droits et les libertés à l'entreprise.

L'engagement de la CGT, avec d'autres organisations, forte de ses militants, crée une brèche dans ce « mur sécuritaire », apportant une bouffée d'oxygène, des perspectives pour changer les choses.

Le 15 septembre, vite étouffé par les médias, une action qui a rassemblé 170 000 salariés, ouvre la voie pour construire des perspectives, faites de paix, de progrès social, de réponses aux revendications légitimes des salariés.

Le chômage n'est pas une fatalité. Il est le résultat des choix financiers du patronat et de la chasse permanente aux profits. La « compétitivité » d'une entreprise ne se fait pas par la réduction des salaires, de l'emploi, des droits, mais par des investissements intelligents, du développement des qualifications, des savoirs, des salaires, d'une durée de travail qui baisse au fur et à mesure de l'augmentation de la productivité, pour une répartition des richesses faite de justice sociale.

Puisque 70 % de l'économie nationale reposent sur la consommation des ménages, l'urgence est d'augmenter les salaires, le SMIC et les pensions.

Ces PDG « casseurs d'emplois » qui imposent l'austérité aux salariés se gavent de richesses injustifiables : **le PDG de Sanofi** gagne autant que 5 662 salariés au SMIC. Combien a-t-il de licenciements, de suppressions d'emplois à son actif ? Qui coûte cher à la collectivité, lui ou les salariés ? **Le PDG de l'Oréal** gagne autant que 5 587 salariés au SMIC ! Celui de **Total** autant que 3 332 salariés alors qu'il veut fermer la Raffinerie de la Mède au nom des « coûts » !

Air Liquide, Solvay, Michelin : partout s'instaurent ces politiques mortifères pour l'emploi, les droits des salariés avec des primes et des médailles pour les PDG casseurs. Il faut changer les choses ! Alors que le chômage frappe des millions de familles, alors que les salaires stagnent, les 62 individus les plus riches de France, ont augmenté leur fortune, de 1760 milliards en 2010 à 2302 milliards en 2015.

✎ **Augmenter les salaires, le SMIC, les pensions, est utile pour l'économie.**

✎ **Réduire le temps de travail, sans perte de salaire à 32 heures/semaine pour améliorer les conditions de vie à l'entreprise et créer des emplois, c'est relancer l'économie sur le long terme et réduire le chômage.**

✎ **« Les jeunes au boulot et les seniors au repos », c'est le droit à la retraite à 60 ans et 55 ans pour les travaux pénibles, permettant la justice sociale pour tous.**

Ces revendications sont justes socialement, et économiquement, urgentes, et incontournables pour mettre fin à l'austérité patronale.

AGIR CGT, mobiliser les forces de tous les salariés autour de ce projet commun est la clé pour gagner, en imposant d'autres choix. Renforçons la CGT, organisons l'action partout sur les revendications.

n° 522

VOIX DES INDUSTRIES CHIMIQUES
Case 429-93514 Montreuil cedex
Tél. : 01.55.82.68.88
Fax : 01.55.82.69.15
<http://www.fnic-cgt.fr>
Email : contact@fnic-cgt.fr
Directeur de la publication : Carlos MOREIRA
Commission paritaire n° 0118 S 06355
Conçu et réalisé par la FNIC CGT
Bimestriel—1,06 €
Imprimé par ADDAX imprimerie
Issn = 0763-7497

15 septembre, journée nationale d'action pour l'abrogation de la « loi travail ».

Le 15 septembre, plusieurs centaines de milliers de salariés étaient dans la rue pour exiger l'abrogation de cette « loi travail » qui nous renvoi au début du siècle dernier.

Il n'est pas acceptable de laisser cette loi détruire les droits conquis par la lutte ouvrière.



Demain nos enfants auront des questions sur leur quotidien au travail, et nous devons leur répondre que c'est en bafofant la démocratie que le gouvernement, par l'utilisation répétée du 49.3, a imposé cette loi.

C'est à nous, salariés, de continuer la lutte, afin que dans l'entreprise, sa mise en place ne soit pas possible et de faire le maximum pour que les 127 décrets en attente ne soient jamais promulgués.

Une page de l'histoire sociale de notre pays s'est écrite par les 7 mois de lutte que compte cette loi de régression sociale, répondant au nom de « El Khomri Loi Travail ».

**NON CE N'EST PAS TERMINÉ,
RESISTONS POUR REFUSER SA MISE EN PLACE DANS LES ENTREPRISES.**

La CGT Boréalisis organise la lutte gagnante avec les salariés de l'atelier d'ammoniac.

Cela faisait un moment que ça bouillonnait :

- ✂ **Dégradation des conditions de travail,**
- ✂ **Engagements non tenus,**
- ✂ **Climat social délétère avec les responsables du service,**
- ✂ **Aucune prise en compte des demandes des salariés portées par les délégués du personnel.**

Sans plus attendre, les salariés de l'atelier ont donc décidé, avec la CGT, de formaliser leurs revendications :

- **Revalorisation des salaires et coefficients,**
- **Lissage des salaires,**
- **Prime de livraison vapeur,**
- **Prime de tutorat,**
- **Heures supplémentaires à 200 %.**

Les salariés de l'atelier prennent l'engagement de faire grève pour porter les revendications.

La grève commence le 7 septembre poste d'après-midi et se termine le 13 septembre.

Tout au long du conflit, l'ensemble des propositions sont débattues avec les salariés grévistes qui sont acteurs, à part entière, dans le conflit et font évoluer les revendications.

Après une dernière confrontation entre la Direction, salariés et syndicat, les salariés de l'atelier ont collectivement décidé le 13 septembre après-midi d'accepter les dernières propositions de la Direction :

1. **Mise en place d'une prime d'arrêt annuel programmée pour tous les ateliers, d'un montant de 200 €, pouvant aller jusqu'à 300 €. Cette prime sera applicable à toutes et à tous les salarié-es du site impliqués dans un arrêt.**
2. **Une prime livraison vapeur pour le démarrage du nitrique 8.**

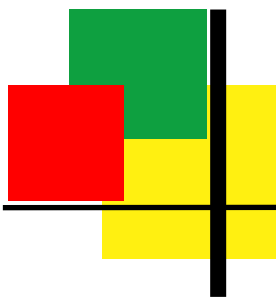


3. **Pour l'année 2016 : une prime de 250 € pour tous et à partir de maintenant 50 € par démarrage pour les salariés des équipes concernées.**
4. **A partir de l'année 2017 : une prime de 100 € dès le 2^{ème} démarrage pour tous, puis à partir du 3^{ème} démarrage 50 € pour les salariés des équipes concernées par le démarrage.**
5. **Prime de tutorat : la Direction s'engage à commencer en octobre les négociations qui feront partie de l'enveloppe NAO 2017, et concernent l'ensemble du personnel de Boréalisis chimie.**
6. **Revalorisation/lissage/rattrapage salaire : la Direction accepte de recevoir et d'examiner le cas des salariés qui le souhaitent.**

Pour la CGT, ce conflit est la conséquence de l'attitude d'une Direction qui répond toujours non aux revendications et d'une hiérarchie de service qui a de vrais problèmes de communication.

Les postés de l'ammoniac ont été exemplaires dans ce conflit, débattant, décidant collectivement. Même si le résultat n'est pas ce qu'ils revendiquaient au départ, il est certain que, sans la lutte, sans la grève, ils n'auraient rien gagné.

La lutte est la seule alternative pour obtenir des avancées. Tous ensemble !!!



La FNIC-CGT à la fête de l'Avante au Portugal.

Une délégation de la FNIC-CGT a été invitée à la fête de l'Avante au Portugal par la fédération Fiequimétal de la CGT Portugaise, du 2 au 4 septembre 2016. Cette année, la fête de l'Avante (**journal du Parti communiste portugais**) remonte le temps de 2016 à 1976 pour fêter ses 40 ans.

Cette fête est un succès qui rassemble des militants, sympathisants, jeunes et moins jeunes, pour une « fête pas comme les autres », fête populaire, politique, militante, basée sur la fraternité et la convivialité.

Dans une société où l'individualisme est très fort, ce rassemblement permet de créer un lien entre les gens en défendant la solidarité, la fraternité et la convivialité.

Ce week-end a permis à la délégation de la FNIC-CGT de resserrer les liens avec la fédération Fiequimétal, mais aussi avec les organisations d'autres pays qui ont été invitées, comme la FGTB (Belgique), l'Espagne, la Grèce.

Cette fête est un moment d'affirmation de la solidarité internationale, avec le village du monde où on retrouve la Palestine, Cuba, la France et la loi travail, etc.

« La lutte pour la paix passe par la lutte contre l'impérialisme ! »

Nous avons échangé longuement, sur les politiques capitalistes mises en place en Europe, qui n'ont qu'un seul but : **l'asservissement des peuples pour le bien du capital.**



D'ailleurs, des dizaines de débats qui donnent un ton offensif, se sont tenus, comme l'analyse de la crise du capitalisme, moyen de renforcer l'exploitation.

Dans tous les pays, les salariés sont soumis au même régime austéritaire. La misère explose, comme le chômage et la précarité. Santé, Protection sociale, Education, Retraites, Libertés individuelles et collectives, etc... pas un domaine n'échappe à cette casse voulue par les tenants du capital.



Racisme, Réfugiés, Guerre, le cocktail explosif !

Les attentats qui frappent la population française sont le terreau d'une évolution **xénophobe** de notre société. Pour faire du sensationnel et vendre plus leurs espaces publicitaires, les **sociétés de médiatisation** (chaînes de télévision, radios, entreprises de presse écrite) alimentent une **psychose**, désignent tout musulman comme **terroriste en devenir**, ce qui produit une escalade de rejets, propos racistes, violences dans toutes les couches sociales. Hier c'étaient les **Roms**, accusés de tous les maux, désignés par Sarkozy puis Valls comme de dangereux envahisseurs, aujourd'hui c'est une **religion**, l'Islam, qui est posée comme **problème** pour la société française.

Certains faits sont présentés avec le maximum de charge émotionnelle et force détails horribles, en occultant les causes et les liens, tandis que d'autres sont banalisés ou passés sous silence.

Un amalgame intolérable est fait entre les **terroristes** et une partie de la population française, celle de religion **musulmane**. Au délire des chiffres assénés par un fasciste comme Zemmour, il faut opposer la réalité : Il n'y a pas « 12 millions d'étrangers » en France, mais 3,7 millions (chiffres Insee 2011, derniers chiffres connus), soit le même nombre qu'en 1982, donc **sans changement depuis 35 ans**. Autrement dit, et contrairement à ce qu'écrute ce sinistre individu, la France n'est pas « envahie » par des Maghrébins de religion musulmane. Notons, par ailleurs, que l'Allemagne et le Royaume-Uni accueillent deux fois plus d'étrangers que la France chaque année, ce qui place notre pays au 80^{ème} rang mondial de ce point de vue !

Après les polémiques relevant de l'hystérie autour des **foulards** et de la viande **halal** à l'école, ainsi que les différents « débats » sur l'**identité nationale**, l'été 2016 a été médiatiquement occupé par la question du **burkini**, passé du statut de « tenue de bain » à celui de « problème de société ».

Rappel : Article 9 de la Convention européenne des droits de l'Homme : « Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion ; ce droit implique la liberté de changer de religion ou de

conviction, ainsi que la liberté de manifester sa religion ou sa conviction individuellement ou collectivement, en public ou en privé, par le culte, l'enseignement, les pratiques et l'accomplissement des rites. »

Avec les arrêtés anti-burkini, on dénonce le port d'une tenue en tant que moyen d'oppression des femmes, alors qu'on stigmatise et humilie ces mêmes femmes à cause de cette tenue ! Dans cette polémique, le regard sur la femme se surajoute à la question de la laïcité, et rejoint la volonté de contrôler la tenue des femmes selon des standards paternalistes.



Certes, Il existe un **islamisme politique** en France, qui entend imposer à l'ensemble des femmes supposées musulmanes, mais aussi des hommes, des **tenues et pratiques** qui les discriminent, les **isolent** dans la société civile et suscitent l'incompréhension, voire l'hostilité des autres usagers de l'espace public. Des hommes politiques, Sarkozy, Valls, **surfent** sur cette exaspération pour racoler les électeurs de l'**extrême-droite**, qui, elle, peut bien rester discrète, persuadée que « les Français préfèrent l'original à la copie ».

La bigoterie musulmane, qui est le fait d'une minorité, et qui n'a rien à voir avec le terrorisme, doit être contenue par le débat, par la scolarisation, l'éducation populaire et la lutte contre les ségrégations, subies ou choisies. Si les citoyens n'isolent pas les islamistes, ce sont eux qui pourraient isoler idéologiquement des fractions entières de la communauté nationale.

Pas plus que l'attitude des **juifs** n'a été la cause de l'antisémitisme dans les années 1930, l'attitude des musulmans aujourd'hui n'est la cause de l'islamophobie, qui est la résultante d'une **idéologie de rejet** et de stigmatisation, distillée à doses homéopathiques, mais **constante** dans les discours politiques et médiatiques depuis des années. Le résultat est aujourd'hui une **islamophobie décomplexée**, comme l'antisémitisme l'était dans les années 1930 en France, avec par exemple Nadine Morano qui déclare le 12 août sur Europe 1 que « *les islamistes, tels cette femme voilée intégralement sur le territoire national, sont comparables avec les nazis.* »

La fascisation en cours de la société française est le résultat d'une instrumentalisation destinée à remplacer dans la tête des salariés les exigences sociales par des revendications raciales et ethniques. Conséquence : beaucoup qui se disent « de souche » se sentent plus proches de leur patron « de souche » que de leur collègue étiqueté à tort ou à raison comme « musulman » !

Le projet capitaliste, à savoir **exploiter jusqu'à l'os** les travailleurs de toutes origines, y compris en les regardant se déchirer et s'entretuer, peut se développer sans réaction ni contestation sérieuse. C'est ce qui s'est produit cet été 2016. Après les puissantes mobilisations contre la loi travail du printemps qui ont uni les travailleurs contre l'élite au pouvoir, il était urgent de vite trouver un sujet de division, et de diversion.

Rester passif face à cette dérive infernale, s'abriter derrière un « sans opinion », ce serait être **complice** d'une situation qui risque de nous ramener vers des heures sombres de notre Histoire, quand la milice française co-organisait avec les nazis la déportation des juifs. Car on en est là !! Le sociologue Saïd Bouamama considère que les décisions politiques, le choix des sujets médiatisés comme les réactions sociales construisent progressivement les conditions de **pogromes** en France.

Pogrome : Émeute sanglante dirigée contre une minorité ethnique ou religieuse.

Va-t-on bientôt discuter s'il faut coudre un « **croissant vert** » sur la chemise des musulmans, comme hier une **étoile jaune** pour les juifs ? **A quand les déportations ??** Pour combattre une supposée « islamisation » de la France, on convoque les valeurs chrétiennes françaises, dans un pays **laïque** !

Un amalgame obscène est fait entre une religion et le terrorisme, alimentant l'ambiance de peur, de suspicion, de vengeance et de xénophobie. Le chercheur Olivier Roy rappelle que le terrorisme qui frappe notre société n'est pas le fait de Syriens que Daech envoie en France, mais « *de jeunes français radicalisés qui, lorsqu'il arrive au Moyen-Orient, sont déjà entrés en dissidence et cherchent une cause, un label pour y apposer leur signature sanglante.* »

L'état d'urgence, les guerres menées par notre pays et la désignation d'un ennemi intérieur sont les éléments d'une **stratégie du choc** menée par la classe dominante de notre pays, l'alliance de l'Etat et des patrons, pour poursuivre leurs affaires tranquillement.

Cette spirale de la terreur ne prendra fin que lorsque des Etats, comme la France, cesseront de se conduire comme des **pouvoirs voyous**, fauchant le destin de populations entières, aussi bien à l'**intérieur** des frontières qu'à l'**extérieur**.

Hier



Aujourd'hui



Demain ?



**Seule la classe dominante peut faire la guerre.
Seuls les travailleurs peuvent imposer la paix.**

Les attentats en France sont la conséquence directe des bombardements français à l'étranger.

Contrairement au **Plan Com** gouvernemental développé par les médias, les **terroristes djihadistes** ne s'en prennent pas à nous à cause de « ce que nous **sommes** », ni à cause de nos « **valeurs** », mais pour ce que nous **faisons**.

Ce que nous **faisons** au quotidien, au moment même où vous lisez ces lignes, porte un nom : la **guerre**.

Pour contourner l'article 35 de notre Constitution, qui exige une décision du parlement pour l'entrée en guerre de la France, le pouvoir exécutif prend soin, depuis des décennies, de ne pas utiliser le terme de « guerre » et développe tout un vocabulaire (**opérations** extérieures, **frappes** aériennes, **envois** de contingents, **interventions** militaires, etc.) pour concentrer sur le président le pouvoir décisionnaire en la matière.

Quasiment aucun débat dans la sphère publique, ni vote au parlement (sauf le 49-1 de Rocard en 1991), ne précèdent l'entrée en guerre de la France dans tous les pays où sévit notre force armée : Syrie mais aussi Libye, Mali, Centrafrique, Irak, Congo, Afghanistan. **Les prétextes invoqués sont toujours d'une haute moralité**, le plus souvent, sauver des civils d'un massacre annoncé. Ainsi, on apprend presque par hasard, par le journal télévisé, avant l'annonce des soldes ou les résultats d'un match de football, que le gouvernement a

décidé **d'intensifier** les **frappes** en Irak ou en Syrie. **Banalisation de l'horreur quand elle est lointaine.**

L'**opacité** règne sur les ingérences militaires françaises de par le monde, avec la complicité des médias. Par exemple, c'est parce qu'un hélicoptère a été abattu près de Benghazi en juillet dernier, faisant 3 morts, qu'on apprend que l'armée française est engagée au sol sur le territoire libyen. Où cela a-t-il été décidé et par qui ?

Derrière l'affichage vertueux, les **objectifs** réels de ces interventions sont ailleurs : protection des **multinationales privées** (les « **intérêts français** ») qui pillent les ressources locales ; remplacement d'un **dictateur** par un autre, plus docile ; accès au **pétrole** (pour le compte de Total), à l'**uranium** (pour le compte d'Areva), à des contrats d'**armement**, qui profitent à Airbus, Dassault, Thalès ou Safran, etc.

Les **effets** directs de la **guerre française** dans les pays agressés sont ceux de toute guerre, un festival d'**atrocités** : Populations décimées, réfugiés fuyant les bombardements, guerre civile, destruction des infrastructures de l'économie, famines, épidémies, et pour finir, radicalisation d'une poignée qui vont s'armer (au plus grand profit de nos marchands), plonger dans l'extrémisme et appeler à la vengeance et au ralliement.

« Frappe » d'un Rafale en Irak





Nos gouvernements successifs sont **responsables** de ce que subissent les populations attaquées chez elles par notre armée, responsables aussi de ce que nous subissons avec ces abominables réponses terroristes en France. Ceux qui subissent sont, dans les deux cas, les mêmes, la population.

L'Etat français se comporte comme un **Etat voyou**, viole la souveraineté des autres pays, apporte son soutien à des mercenaires terroristes, fait bombarder des civils (les « *dégâts collatéraux* »), ce qui provoque des déplacements de populations sans précédent depuis la seconde guerre mondiale.

Tout ceci dans le coupable silence des sociétés de médiatisation. Ce silence complice plonge les citoyens que nous sommes dans la stupeur horrifiée à chaque attentat (Mais *pourquoi* nous attaquent « -ils » ?).

Rechercher les causes n'est pas « justifier » : bien sûr les attentats sont atroces, pas moins que les milliers (combien ? Silence) de morts violentes causées par notre acharnement à vouloir dominer des peuples qui n'ont rien demandé. L'absence d'analyse, qui amènerait à nous interroger sur nos propres responsabilités, nous jette inmanquablement dans la rhétorique identitaire : « *Nous n'avons rien fait donc, si nous sommes attaqués,*

c'est à cause de ce que nous représentons, ce que nous sommes ». **L'identité nationale** remplace alors la **conscience de classes**, avec son train de racisme, xénophobie, stigmatisation des musulmans, (puisque les djihadistes se réclament du Coran), même s'ils en sont aussi éloignés que Breivik l'est de la Bible, qu'il a pourtant invoquée en 2011 quand il a massacré 77 adolescents norvégiens.

Comme le souligne la sociologue Christine Delphy, continuer la guerre impérialiste que la France mène un peu partout suppose qu'on nous raconte chaque fois que c'est une « nouvelle » guerre, que c'est une réponse à des attentats **inexplicables** sauf à les qualifier de « choc de civilisation », qui justifie l'état d'urgence qui, pour être « un jour » levé (Valls après le meurtre de St Etienne du Rouvray : « cette guerre sera longue »), nécessite l'intensification de la guerre.

Il est nécessaire de stopper les commanditaires, les grands actionnaires et les gouvernants à leur service, de cette spirale dont les victimes sont des innocents.

Le chaos libyen

En 2008, le dictateur libyen **Kadhafi** initie dans le monde arabe, un mouvement destiné à **refuser le dollar** en paiement du pétrole. Sarkozy, son ami d'alors, (Kadhafi aurait financé la campagne de 2007 à hauteur de 50 millions d'euros), le qualifia pour cela de « *menace pour la sécurité financière de l'Humanité* ».

En 2011, après la Tunisie et l'Egypte, la Libye est le théâtre d'une **insurrection** contre le régime de Kadhafi, qui réprime violemment les insurgés. La presse internationale parle alors de massacres, de crime contre l'Humanité et **prédit** un génocide (intox), ce qui donne la légitimité au conseil de sécurité de l'ONU d'autoriser une intervention militaire en Libye, dont l'OTAN prend aussitôt le commandement. Sarkozy engage la France dans la guerre sans vote et dans un large consensus mou, dans ce qui est vu comme l'appui à une « révolution arabe ». **En avril 2011**, la FNIC-CGT est bien **seule** (voir Militant n°172) pour condamner la guerre en Libye pour ce qu'elle est, à savoir une guerre impérialiste pour l'accès au pétrole.

Sept mois plus tard, les rebelles ont conquis le pays et exécuté Kadhafi sans jugement. **Aujourd'hui, quel bilan ?**

Certes Kadhafi était un dictateur, la liberté d'opinion était quasi-inexistante et le régime était miné par la corruption. La société libyenne était soumise au contrôle politique d'une élite au pouvoir (mais cela n'est malheureusement pas exceptionnel !). En revanche, du point de vue du développement économique et social, le peuple libyen **était bien mieux loti** que nombre de ses voisins : PIB par habitant l'un des plus élevés du monde arabe, taux d'alphabétisation de 82 %, dont 72 % pour les femmes contre 40 % au Maroc par exemple, Indice de développement humain de l'ONU le plus élevé d'Afrique, utilisation de la rente pétrolière pour améliorer la santé et le développement de grands travaux comme l'irrigation des terres agricoles du littoral au moyen des aquifères souterrains, etc.



L'intervention militaire de 2011 a été un **échec désastreux**, d'abord du point de vue **humanitaire** : censée empêcher un massacre, elle a multiplié par **vingt** le nombre de morts. 400 000 Libyens ont fui leurs foyers, dont un quart ont quitté définitivement le pays. 2,4 millions de Libyens, soit 40 % de la population, dépendent aujourd'hui de **l'aide humanitaire**. L'économie du pays est **exsangue**, les revenus pétroliers sont dix fois inférieurs à ceux de 2010.

Sur le plan politique, alors que la guerre devait établir la **démocratie**, la Libye se trouve aujourd'hui avec deux gouvernements en conflit, chacun ne contrôlant qu'une partie du **pays livré aux milices** et à la **guerre civile**, attisée par la présence de militaires étrangers, notamment français. Les combattants **islamistes**, armés par le **Qatar, allié de la France** jusqu'en septembre 2014, combattent désormais pour le contrôle du pays entier, et constituent un **foyer de djihadistes** pour toute la région : Mali, Nigeria, Niger, Burkina Faso, Tunisie, etc. Par exemple, c'est grâce à l'évasion massives d'**armes** de l'arsenal de Kadhafi, que Al-Qaïda a pu proclamer un Etat islamique au nord du Mali, amenant l'armée française à déployer des milliers de soldats début 2013. On n'impose pas la démocratie à coups de bombes...

La guerre en Libye a enfin contribué à la **militarisation** du soulèvement syrien dès l'été 2011, les rebelles pensant susciter ainsi une intervention de l'OTAN en Syrie pour renverser Bachar al Assad, comme l'avait été Kadhafi.

Le cataclysme déclenché par **Obama** et **Sarkozy** en Libye mériterait la traduction de ces deux individus devant un **tribunal international**. Au lieu de cela, le premier est prix Nobel de la Paix, le second, candidat aux présidentielles en France. **Cherchez l'erreur.**

La terreur par les armes.

Selon l'ONG *Syrian American Medical Society*, depuis le début du conflit armé en Syrie en 2011, des **armes chimiques** ont été utilisées à au moins 161 reprises. Le régime de Bachar al Assad, mais aussi Daech et les rebelles dits *modérés*, disposent de telles armes.

L'attaque la plus médiatisée a fait des centaines de morts le 21 août 2013 dans la région de la Ghouta, à l'est de Damas, au moyen du **sarin**, un puissant gaz **neurotoxique**. A l'époque, les médias occidentaux accusent aussitôt le régime syrien, la « ligne rouge » d'Obama est franchie, il appelle aux bombardements, à davantage de massacres, pour contraindre Assad à partir. Depuis lors, une autre version, plus gênante, est admise du bout des lèvres par les médias : l'attaque au sarin a été perpétrée par le Front **al-Nosra**, aujourd'hui rebaptisé Jabhat Fath Sham, présenté de longue date comme une organisation des rebelles « modérés » et **soutenu**, à ce titre, **par la coalition occidentale**, mais en réalité rattaché à **Daech** avant 2013, avant de faire allégeance à **Al-Qaïda**.



Les dégâts provoqués par les armes chimiques sont insoutenables, qu'il s'agisse des neurotoxiques, des agents suffocants, des incapacitants ou des produits incendiaires comme le napalm. Ces armes font l'objet d'une **convention internationale d'interdiction** (OIAC) depuis 1993, dans laquelle la FNIC s'enorgueillit d'avoir joué un grand rôle. Parmi les 197 pays de la planète, seuls 5 ne sont pas membres de l'OIAC : Israël, Corée du Nord, Syrie, Egypte, Soudan du Sud.

S'il est relativement facile de produire de petites quantités de produits chimiques, leur production de façon massive nécessite des **installations industrielles** avec des équipements de pointe. La question est : d'où proviennent les armes chimiques utilisées en Syrie ?

L'approvisionnement de l'armée syrienne provient des **sites de production** en Syrie, créés sous forme d'usines pharmaceutiques avec la très profitable colla-

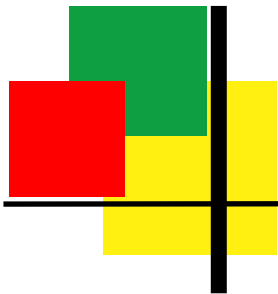


boration de sociétés françaises et allemandes dans les années 1970. Par la suite, l'Union soviétique a pris le relais pour fournir les technologies de fabrication, les composés chimiques de base continuent de provenir d'Europe, en particulier de France. En 2000, le stock syrien était évalué à 1000 tonnes, parmi lesquelles du sarin et du **VX**, cent fois plus toxique que le sarin. **Londres** a reconnu avoir continué d'exporter jusqu'en décembre 2011, soit 10 mois après le début de la guerre civile en Syrie, des produits qui entrent dans la composition du sarin. En septembre 2013, **Merkel** a admis, elle aussi, que l'Allemagne avait fourni 110 tonnes de produits servant à la fabrication du sarin.

Les groupes **djihadistes**, pour leur part, ont pris ces armes dans les stocks conquis sur l'armée loyaliste syrienne, ou bien à la faveur du chaos libyen, sur les stocks de Kadhafi. Il existe aussi de forts soupçons de fourniture des djihadistes par l'**Arabie saoudite**, ennemie jurée d'Assad et de tous les chiïtes. **Daech** a utilisé des armes chimiques contre les forces armées kurdes.

Proscrire l'utilisation des armes chimiques est nécessaire, mais pas suffisant, encore faut-il bloquer leur **fabrication**. Comme les produits qui entrent dans leur composition ont souvent d'autres applications civiles, les inspections externes des installations industrielles sont **insuffisantes**. Seul le **contrôle constant** par les salariés impliqués dans le processus de fabrication, ainsi que la transparence des circuits de distribution, sont à même de bloquer toute velléité d'utilisation militaire de produits et d'installations chimiques civiles.

Mais pour obtenir d'une industrie chimique, toute entière dans les mains du privé, une transparence des circuits, et des droits d'intervention sur les productions pour les salariés, il ne suffit pas de le demander gentiment, il faut l'imposer par des règles strictes, de contrôle de l'Etat, par des institutions internationales publiques, intégrant la société civile.



Hommage à George Séguy.



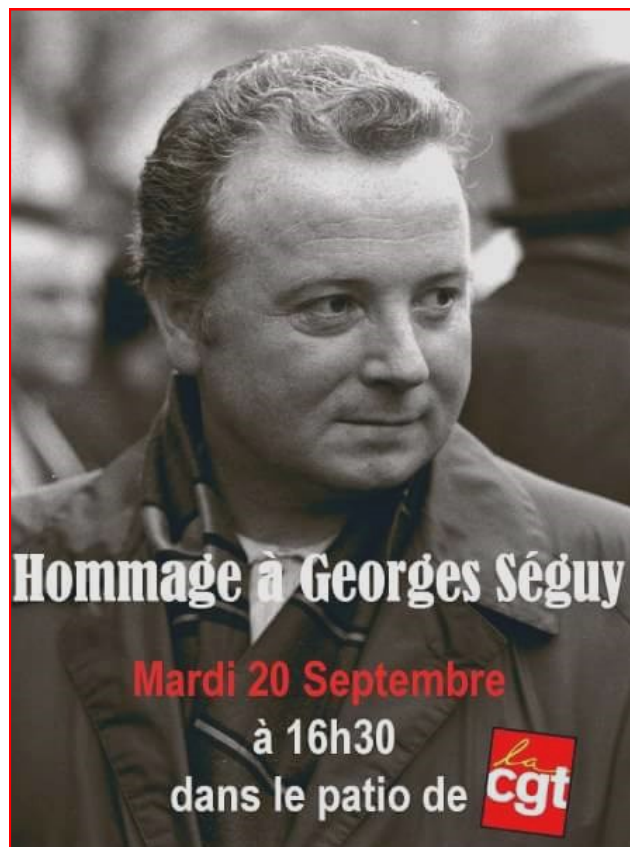
**Il ne suffit pas de
s'indigner, il faut
s'engager**

Georges Séguy

(16 mars 1927 – 13 août 2016)

Georges Séguy est décédé le 13 août dernier à l'âge de 89 ans. Il fut secrétaire général de la CGT de 1967 à 1982, « succédant à Benoît Frachon, militant historique de la CGT-U, puis de la CGT et dirigeant du PCF et de la CGT dans la Résistance ».

C'est une grande figure de la CGT et du syndicalisme qui nous a quittés. A 15 ans, il s'engage dans la Résistance à Toulouse. Il sera arrêté en février 1944 par la Gestapo, envoyé au camp de la mort de Mauthausen. Il sera libéré en avril 1945. Il pèse à ce moment là 38 kg. Il en dira : « *Dans la mesure où j'avais eu la chance inestimable de figurer parmi les rescapés, ma vie, en quelque sorte ne m'appartenait plus ; elle appartenait à la cause pour laquelle nous avons combattu et pour laquelle tant des nôtres étaient morts.* »



Il deviendra Secrétaire confédéral de la CGT en 1965 et Secrétaire général en 1967, un an avant les grèves de 68. En 1970, il est élu membre du bureau exécutif de la Fédération Syndicale Mondiale (FSM). Il le restera jusqu'en 1982, année officielle de sa retraite de cheminot. Mais ce n'est pas pour autant qu'il va cesser de militer. Il animera jusqu'en 1992 « l'Appel des 100 », organisation qui milite pour la paix et contre l'installation de fusées atomiques américaines en Europe.

Il a marqué sa période par sa clairvoyance politique, son souci de l'unité d'action de la classe ouvrière. Il s'est engagé pour laisser une place plus importante aux femmes, aux jeunes (création du CCJ), il a été attentif aux évolutions socioprofessionnelles, l'UGIC créée en 1963 deviendra en 1969 l'UGICT. Il aura eu à cœur de faire vivre la démocratie interne dans la CGT et tout en étant dirigeant national du PCF, il a œuvré, dans l'esprit de la Charte d'Amiens, à garder au syndicalisme sa spécificité et son indépendance tout en veillant à ce que la CGT s'implique dans la vie politique du pays.

GEORGES
SÉGUY
Résister



de Mauthausen
à Mai 68

l'Archipel

Dès son retour du camp, il adhère à la CGT et au Parti communiste français. Très rapidement ses camarades lui confient des responsabilités : en 1949, à 22 ans, il est Secrétaire de la fédération des cheminots et il en deviendra le Secrétaire général en 1961. Parallèlement il prend des responsabilités au PCF : 1954, membre du Comité Central et 1956, membre du bureau politique. Il n'a pas 30 ans.

Lors du 40^{ème} anniversaire de mai 68 organisé à Montreuil, un camarade lui pose une question sur les grèves et les manifestations du 13 mai. Alors que la Confédération était, à ce moment-là, en pleine conception du syndicalisme rassemblé avec la CFDT, sa réponse disait à peu près ceci : comme beaucoup de Français, j'ai écouté les informations sur les répressions policières contre les étudiants dans la nuit du 10 au 11 mai. Le matin, j'ai convoqué le bureau confédéral et nous avons décidé d'appeler à la grève et aux manifestations le 13 mai.

que nous connaissions à ce moment là) et nous leur avons dit que nous voulons bien aller jusqu'à une condition, c'est que vous proposiez avec le parti communiste et les autres forces de gauche une alternative politique conçue de telle manière que nous retrouvions les objectifs pour lesquels nous luttons, et à ce moment là, oui, peut être, ce mouvement, peut être le puissant levier d'un changement à caractère politique dans notre pays ; mais accord-union et engagement précis vis-à-vis des travailleurs, cela, ils n'ont pas voulu et c'est pour-



L'appel devait être publié avant midi pour que les organisations de la CGT puissent prendre toutes les dispositions nécessaires. J'ai téléphoné à Eugène Deschamps, secrétaire général de la CFDT pour lui faire part des décisions que nous avons prises en lui précisant que de toute façon la CGT irait à l'action le 13 mai et que nous attendions sa décision avant midi pour des questions d'organisation. La CFDT s'est jointe à nous pour un 13 mai unitaire.

quoi nous avons donc, lorsque l'occasion s'est présentée, accepté de discuter avec le gouvernement en conscience, du fait que l'alternative politique pour laquelle il aurait été possible d'utiliser ce mouvement, ne paraissait pas pouvoir se concrétiser, nous avons décidé délibérément de faire payer le plus cher possible au gouvernement et au patronat la fin du conflit ».

Dans son livre, « Mai 68, Renault Billancourt », Michel Certano mentionne une vidéo réalisée par René Vautier et Chappedelaine pour le centre éducatif de la CGT en 1988. Georges Séguy relate : « en 1968, nous avons reçu à deux reprises les représentants de la FGDS (la FGDS est le parti socialiste d'aujourd'hui) conduite par François Mitterrand et Guy Mollet et nous leur avons tenu le langage suivant ... (ils étaient venus une fois pour nous demander de refuser la discussion avec le gouvernement qu'ils considéraient comme interlocuteur non valable, compte tenu de la situation politique



Pourquoi la loi travail doit-elle être abrogée ?

Après un troisième recours au 49-3, la loi Travail a été définitivement adoptée le 21 juillet et promulguée au Journal Officiel le 8 août 2016 dernier. Enlisé dans sa stratégie jusqu'au-boutiste, le gouvernement s'est refusé à toute forme de dialogue pour parvenir à imposer son texte régressif, allant jusqu'à orchestrer la répression du mouvement syndical et de ses militants.

La loi Travail marque un recul des droits pour tous les salariés. Dans nos industries, elle affaiblit nos Conventions collectives, si difficilement acquises, au profit des accords d'entreprise. Elle accroît la concurrence entre les entreprises, poussant à l'alignement vers le moins-disant social pour les salariés.

Tout y passe, nos règles relatives à l'organisation du temps de travail, aux congés payés, au licenciement pour motif économique, à la politique de prévention menée par la médecine du travail...

Quant à l'emploi, les salaires et l'amélioration des conditions de travail, la loi Travail n'apporte aucune réponse de fond, alors même que ces questions restent des préoccupations majeures pour des salariés.

Quelques exemples néfastes :

- ✉ Par simple accord, on peut passer de 10 à 12 heures de travail maximum par jour ;
- ✉ Le dispositif « forfaits-jours », qui permet de ne pas décompter les heures de travail, est étendu ;
- ✉ Une entreprise peut faire un plan social sans avoir de difficultés économiques ;
- ✉ Modulation du temps de travail sur trois ans ;
- ✉ Une mesure peut être imposée par consultation contre l'avis de 70 % des syndicats ;
- ✉ Les négociations annuelles sur les salaires pourront être organisées tous les 3 ans ;
- ✉ Une entreprise peut, par accord, baisser les salaires et changer le temps de travail ;
- ✉ Paiement des heures supplémentaires au bout de 3 ans ;



- ✉ Temps partiel : des heures complémentaires moins payées ;
- ✉ La visite médicale d'embauche transformée en une visite d'information ;
- ✉ Dans les petites entreprises, l'employeur peut licencier après une simple baisse de chiffre d'affaires.

Malheureusement ce n'est qu'un maigre aperçu de cette loi qui nous renvoie plus d'un siècle en arrière. Les salariés, avec la CGT, auront la lourde responsabilité de ne pas la laisser se déployer dans les entreprises.

Afin de se préparer à contrer sa mise en application dans l'entreprise, une journée d'étude intitulée « réponse CGT à la loi Khomri » est ouverte à tous les syndicats de notre fédération et elle se déroulera :

**le 18 octobre 2016 au siège à Montreuil.
INSCRIVEZ-VOUS D'URGENCE**

NOTRE EXPERTISE ACCOMPAGNE VOS NÉGOCIATIONS

60*

C'EST LE NOMBRE D'ANNÉES
D'EXPERTISE D'HUMANIS DANS
L'ACCOMPAGNEMENT
DES NÉGOCIATEURS

Qui a dit que vous étiez seul à vous engager pour la protection sociale des salariés ?

Les experts **Humanis** sont à vos côtés et vous conseillent dans la négociation et la mise en place d'accords d'entreprise et de branche en santé, prévoyance et épargne salariale. Acteur majeur de la négociation paritaire collective depuis 60 ans, le Groupe **Humanis** partage les mêmes valeurs et objectifs que vous : l'humain au cœur de la négociation pour le bien-être des salariés.

Contactez votre interlocuteur : **Catherine Jousse**
catherine.jousse@humanis.com

humanis.com